



Communiqué de presse de la Communauté d'agglomération Chauny - Tergnier - La Fère suite à l'annonce du confinement national

A la suite des mesures de confinement national annoncées par le Président de la République puis le Premier Ministre afin d'endiguer les contaminations au Covid19, la Communauté d'agglomération a été amenée à prendre plusieurs décisions afin de respecter les mesures sanitaires.

A compter du lundi 2 novembre matin, les déchetteries communautaires de Beautor, Chauny et Tergnier seront fermées aux particuliers. La déchetterie de Beautor sera fermée dès ce samedi soir 31 octobre. **Un accueil des professionnels sera assuré dans les déchetteries de Chauny et Tergnier.** Pour accéder à ces déchetteries, les professionnels doivent disposer d'une carte d'accès. Ceux n'en disposant pas peuvent en faire réaliser en se rendant au siège de la Communauté d'Agglomération, 57 boulevard Gambetta à Chauny, selon les tarifs en vigueur. Renseignements au **03 23 56 67 44** ou sur www.ctlf.fr onglet « Environnement ».

La collecte des ordures ménagères résiduelles, du tri sélectif et des déchets verts est maintenue selon les calendriers en vigueur, de même que le service « encombrants » en porte à porte selon les modalités en vigueur (prise de rendez-vous et paiement d'une redevance de 10 €).

Les transports scolaires organisés par la communauté d'agglomération fonctionneront normalement dès la rentrée du lundi 2 novembre. La reprise des transports sur la base de l'organisation normale s'effectuera sans adaptation horaire des services. Les horaires de passage des autocars sont donc ceux prévus dans les fiches horaires en vigueur depuis la rentrée de septembre 2020.

Les cinq lignes du réseau urbain TACT et le service de transport à la demande fonctionneront eux aussi normalement.

Le port du masque est désormais obligatoire dès l'âge de 6 ans dans les véhicules.

Les services de la Communauté d'agglomération :

- Services administratifs, techniques, économique, service Droit des sols, au 57 boulevard Gambetta à Chauny,
- Service des eaux, impasse Jules Verne à Tergnier,
- Service Aide à domicile et multi accueil « la grande aventure », 16 et 16 bis rue Albert Catalifaud à La Fère,
- Pôle enfance jeunesse, rue Saint-Auban à La Fère,

Restent ouverts au public aux heures habituelles d'ouverture et dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.